

Le congrès de l'U.G.T.A. hâtera-t-il le clivage politique ?

(Alger, le 20-2-65)

LA deuxième vague de grèves qui a atteint son apogée fin décembre-début janvier en s'étendant du secteur privé étranger aux secteurs privé algérien, mixte et d'Etat s'est achevée depuis une quinzaine.

Nous ne reviendrons pas sur les causes, déroulements et résultats de ces événements, rappelons — seulement — qu'entre autres difficultés, ils reflètent un malaise profond dans les relations entre les ouvriers et leur direction syndicale. Personne n'oserait déclarer que ces mouvements furent de simples incidents, voir des mal-

entendus fâcheux et que, maintenant, le calme revenu, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes syndicaux possibles. Les multiples déclarations ou communiqués auxquels ils ont donné lieu témoignent de l'intérêt qu'ils ont suscité. Ainsi, sur ce premier point général, il y a unanimité : pour les travailleurs, pour les différentes directions dans l'actuelle période de transition, les grèves passées sont des phénomènes de la plus haute importance.

L'attitude des différentes autorités (syndicales, politiques, gouvernementales) est un point fondamental. Une raison circonstancielle : le 2^e Congrès de l'U.G.T.A. fixé au 23 mars en accroît l'importance.

La vérité est tout autre

On peut noter cependant d'autres appréciations toutes différentes ; ainsi :

« Alger Républicain » du 13-2-65 — éditorial de L. Kaidi :

« ... La situation actuelle du mouvement syndical et les récentes grèves ne sont-elles pas en partie la conséquence d'un certain « divorce » entre les travailleurs et leurs dirigeants ? »

« Alger Républicain » du 22-1-65 — éditorial de A. Benzine :

« ... On sait que l'une des sérieuses faiblesses dont les meilleurs militants syndicaux sont d'ailleurs conscients est ce « dépassement des responsables syndicaux » que signale l'organe de l'U.G.T.A. (article cité plus haut) ... Il est clair que ce dépassement a des causes précises et qu'il provient surtout de ce que n'a pas été appliquée partout la démocratie socialiste... Puis citant « El Moudjahid » du 21-1-65 : « Le seul moyen d'obtenir la confiance de la base est de multiplier les contacts avec elle afin de tout lui expliquer, d'examiner ses problèmes et de la faire participer à toute décision prise dans son domaine... il faut mettre un terme aux méthodes qui consistent à vouloir imposer d'en haut et qui font que le syndicat n'est qu'un simple instrument de transmission. »

« Révolution Africaine » du 30-1-65 — dans un article non signé intitulé « Pour le triomphe du socialisme, le Congrès de l'U.G.T.A. :

« ... la préparation du prochain congrès permettra de constater si un progrès a été fait. D'ores et déjà il est acquis, sur le plan organique, de l'inefficacité de l'appareil syndical... »

Ainsi les derniers développements sur le plan social ont révélé des déphasages. Dans certains cas, le sommet n'a pu être à l'écoute de la base dont il a ignoré par la suite les préoccupations... »

« Révolution et Travail » du 20-1-65, article non signé, discrètement placé dans une page intérieure, et répondant en grande partie à la déclaration « de fond » démentie ensuite de la C.P. :

L'exercice du pouvoir politique par les travailleurs

Citons enfin les principaux passages de l'entretien que Hocine Zahouane, membre du Bureau Politique, responsable de la Commission d'Orientation, a eu avec un journaliste du quotidien « Le Peuple » (paru le 23-1-65). Ce texte prend le contre-pied de la déclaration du « ministre-syndicaliste » Boudissa : traitant de contradictions dont souffre le mouvement syndical, il note :

« ... Ainsi l'une des contradictions réside dans la non-compréhension du rôle des syndicats à la lumière de l'option socialiste, dans le penchant à comprendre le rôle des syndicats comme étant purement revendicatif... »

« ... Une deuxième contradiction réside dans la non-compréhension cette fois-ci, du rôle des syndicats par les représentants du pouvoir révolutionnaire de l'Etat... Le pouvoir révolutionnaire ne peut pas se débarrasser du jour au lendemain de toutes les déformations qui ont imprégné la gestion capitaliste. De plus, l'existence de syndicats constitue un régulateur dans l'exercice de la démocratie socialiste, face à toutes les déformations et dépassements que peut comporter la nature humaine. »

On décèle une troisième contradiction dans le manque de liens et d'harmonie entre la base et le sommet... »

« ... à propos de la méthode dans la direction, il appartient à la base de faire respecter les principes du centralisme démocratique, et au sommet de faire régner la discipline dans l'intérêt général de l'organisation. Donc, il ne peut y avoir d'organisation sérieuse si, à la base, on encourage l'anarchie, et si, au sommet, on ne combat pas le despotisme... »

En conclusion, Hocine Zahouane rappelle qu'il faut appliquer le principe de l'exercice du pouvoir politique par les travailleurs, par une représentation particulière au sein des organismes élus, comme en fait obligation la Charte d'Alger.

Cette deuxième série de prises de position et d'explications nous fait enfin toucher du doigt le vrai problème de la

« ... Il y a une grave erreur d'interprétation de la période historique que nous traversons. »

L'Algérie n'est pas encore socialiste, mais elle s'engage seulement dans la voie de l'édification du socialisme.

« ... la période transitoire du passage du capitalisme au socialisme est caractérisée par des contradictions, comme celle constituée par l'existence d'un grand secteur capitaliste... D'ailleurs, la Charte d'Alger est très précise à ce sujet :

« Les syndicats, s'ils n'ont pas un objectif revendicatif de classe, ont cependant un rôle très important dans les luttes contre les formes de bureaucratisme qui pourraient surgir. Croire qu'une société nouvelle puisse échapper à toutes les contradictions est utopique... »

Le bureaucratisme existe en Algérie dans tous les domaines, l'affirmer ne suffit pas pour qu'il disparaisse. La Charte d'Alger le reconnaît d'ailleurs comme étant un des plus graves dangers que court notre pays. Bon nombre de grèves peuvent être expliquées ainsi, les syndicats organismes de masse et de contact direct avec les masses n'échappent pas à cette contamination. Mais alors, disons-nous, c'est un cercle vicieux, non, le problème ne peut se poser ainsi. S'il y a danger réel de bureaucratisme, il y a par contre possibilités non moins réelles d'y apporter une parade rapide et efficace.

La seule solution à ces problèmes réside dans le rassemblement des travailleurs, de tous les travailleurs, au sein de leur organisation syndicale... Les travailleurs doivent élire démocratiquement leurs responsables, veiller à ce qu'ils restent en contact permanent avec eux, car ils doivent rester des leurs et ne pas former une nouvelle caste. A l'opposé, les responsables doivent être attentifs à tous les besoins des travailleurs, il ne suffit pas de condamner une grève, encore faut-il expliquer pourquoi telle ou telle action est condamnable, des preuves doivent être apportées et non pas l'affirmation de tel ou tel principe. »

responsabilité du déclenchement de grèves : à qui la faute ?

Aux travailleurs qui avaient épuisé toute possibilité de dialogue avec leurs patrons capitalistes mais aussi, chose bien plus grave, avec l'autorité de tutelle et les « responsables » syndicaux eux-mêmes ? Ou à l'appareil syndical dont l'autoritarisme s'est dressé en permanence devant les ouvriers ?

(Suite page 8.)

A PROPOS DU DEBAT SUR
« LITTÉRATURE ET REVOLUTION »

UNE LETTRE RECTIFICATIVE DE DANIEL GUÉRIN

L'article que vous avez consacré au débat sur Littérature et Révolution risque de donner une idée erronée de ma contre-intervention. Je n'ai pas commis le sacrilège de faire de Trotsky un disciple de Proudhon. Je me suis borné à citer un passage de l'Histoire de la Révolution russe, où l'auteur estime que l'on peut, au moins à droit égal, réclamer la même attention pour un drame collectif aussi grandiose que pour les milliers de romans subjectifs jetés chaque année sur le marché. Quant à Proudhon, citant ses Carnets, j'ai rappelé que la société lui semblait « cent fois plus intéressante à étudier que les chefs-d'œuvre des romanciers ne sont à lire. » Ce rapprochement de deux textes n'était pas si incongru que votre article le laisse croire.

Veuillez agréer...

Daniel GUÉRIN.

La condamnation des ouvriers grévistes

Les premières réponses aux grèves apparurent assez tardivement, montrant par là la gêne des responsables devant ces événements graves ; elles furent lapidaires : il n'était plus temps d'expliquer, il fallait avant tout stopper le mouvement en le condamnant sans rémission, il fallait reprendre en main les travailleurs qui n'avaient déjà que trop débordé les appareils. On choisit la douche froide pour calmer l'enfant turbulent.

Ainsi la C.E. de l'U.G.T.A., présidée par Ben Bella et réunie le 15-1-65 pour décider de la date du prochain Congrès de la Centrale « ... condamne catégoriquement les grèves spontanées qui peuvent prendre, surtout dans le secteur public, un caractère contre-révolutionnaire, mettant en cause les intérêts propres des travailleurs et de la nation, dénonce une fois de plus, l'interprétation tendancieuse donnée à ces grèves par la presse capitaliste occidentale, et réaffirme l'attachement indéfectible des travailleurs à l'option socialiste définie par la Charte d'Alger. » (« Alger Républicain » des 17, 18-1-65).

« Révolution et Travail » (organe de l'U.G.T.A.) du 20-1-65, dans son éditorial non signé et titré « Les grèves et leurs conséquences » déclare : « Ces derniers temps, plus particulièrement dans le Grand-Alger, plusieurs grèves se sont déclenchées : dockers, bains-maures, chantier Aurassi, etc. Certes, le froid, le Ramadhan et la hausse des prix ont, sans aucun doute, énervé les travailleurs, mais ce n'est aucunement une raison, surtout lorsqu'il s'agit du secteur public. Il ne faudrait pas quand même perdre de vue que le gouvernement est un gouvernement socialiste, issu du peuple. Les travailleurs devraient plutôt l'aider dans sa rude tâche de construction que de la lui compliquer par des mouvements stériles. Les grèves dans le secteur public sont inadmissibles... »

Ces derniers jours nous ont permis aussi de constater le dépassement des responsables syndicaux. C'est un signe de maladie de notre mouvement syndical et il y a lieu de le soigner et le plus vite sera le mieux...

A la facilité et à la stérilité des grèves, nous devons nous opposer, nous travailleurs, par un travail sans cesse conscient, sans cesse perfectionné. Il y a va de l'avenir économique de notre pays et partant de notre... »

Plus tard, Amar Ouzegane, dans l'éditorial de « Révolution Africaine » du 6-2-65

sous le titre « Autogestionnaires et salariés » écrit :

« Alors que les populations des régions les plus déshéritées sont les plus patientes, alors que celles des régions sinistrées sont reconnaissantes à la solidarité nationale et à l'intervention immédiate du gouvernement, certains citoyens, privilégiés malgré leurs salaires insuffisants, sont entraînés à des grèves « sauvages » échappant au contrôle de la Centrale Syndicale. »

Feignant d'ignorer la différence fondamentale entre autogestionnaires et salariés, il oppose le désintéressement des premiers à l'esprit revendicatif des seconds, « les producteurs analphabètes avaient une conscience prolétarienne plus lucide que celle des perroquets de l'ouvriérisme ! »

Il faut aussi relever l'étonnante déclaration de Safi Boudissa, ministre du Travail et secrétaire national de l'U.G.T.A. (« Le Peuple » du 25-1-65) :

« ... le Congrès élaborera une méthodologie de l'action qui permettra une efficacité maximum de l'appareil syndical... Le vrai syndicaliste ne doit pas se laisser tromper par l'ouvriérisme... Il ne faut pas que les syndicalistes tombent dans les pièges des politiciens, des néo-capitalistes et des forces obscures de la réaction... D'autre part, nous n'admettons pas que quiconque dicte sa loi au monde ouvrier, et surtout pas ceux qui se masquent d'une phraséologie toute nouvellement acquise, qu'ils soient gauchistes de salon ou réactionnaires en perte de vitesse... »

Comme « exécutions sommaires », on ne fait guère mieux ; que peuvent-elles signifier ? Que certains des auteurs soient pénétrés de la lettre de leurs formules, nous n'en doutons pas, hélas — qu'on n'oublie pas leur existence et, le cas échéant, les fauteuils qu'ils occupent. Pour d'autres, nous ne voulons pas penser qu'ils sont convaincus de ce qu'ils avancent : ne sentant pas le moment favorable, la « situation mûre », ils ne veulent pas se démasquer franchement, craignant, ou la force de la réaction, ou le flot débordant de la poussée des masses, ou les deux à la fois. Effectivement, au point où en sont arrivées les choses, tant du côté des travailleurs que du côté des bureaucrates, il y a lieu d'appréhender le jour d'un affrontement ; mais, en temporisant, ne risquent-on pas de resserrer le cercle vicieux, de perdre la confiance des masses et de laisser s'installer les bureaucrates dans la place ?

L'essai de justification

Mais n'oublions pas les convaincus de l'autoritarisme. On peut avoir une idée de leur argumentation à la lecture de cette déclaration de la C.P. (Commission Préparatoire du Congrès de l'U.G.T.A.) publiée le 26-1-65 (« Le Peuple », « Alger Républicain ») :

« ... Ainsi dans les pays démocratiques nouvellement émancipés, des fomentateurs de troubles se servent des difficultés ouvrières pour déclencher des grèves et tenter de mettre le gouvernement en difficulté... La grève, qui est le résultat des contradictions profondes du capital, perd de sa raison d'être chez nous, où de plus en plus l'ouvrier est aussi le responsable de l'entreprise, est intéressé au rendement de cette dernière... Nous sommes engagés dans une campagne d'austérité, basée sur l'effort et le sacrifice de tous... La grève, en régime socialiste, est l'arme qui se retourne contre l'ouvrier... »

Officielle ou officieuse, cette condam-

nation des grèves n'en reflète pas moins la position de certains. L'exposé est très clair, mais repose sur un a priori totalement erroné, à savoir que l'Algérie d'aujourd'hui est déjà un Etat socialiste. On nuance quelque peu cependant « ... chez nous, où de plus en plus l'ouvrier est aussi le responsable de l'entreprise... ».

En récapitulant cette première série de jugements, nous pouvons constater qu'un nombre non négligeable de cadres et dirigeants politiques ou syndicaux algériens ne lésinent pas sur la démagogie, le confusionnisme ou le mensonge pour empêcher les masses de prendre clairement conscience des événements, pour maintenir leurs propres privilèges au détriment des travailleurs qu'ils n'hésitent pas à insulter, pour se décharger de leurs fautes sur le dos des ouvriers, bref, pour maintenir et renforcer le bureaucratisme ; enfin, que certains acceptent, « par tactique » sans doute, de se faire objectivement les complices de ces réactionnaires.